

REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU 20 JUILLET 2020**

CM2020/07/20/05B : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

DATE DE LA CONVOCATION : 13 juillet 2020
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 208
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER
SECRETAIRE DE SEANCE : Quentin GESELL

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1414-2, L. 1411-5 II a, L. 2121-21, L. 5219-1,

VU le code de la commande publique,

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 10,

VU la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires, et notamment son article 3,

VU le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

VU la délibération CM2020/07/20/05A du 20 juillet 2020 portant sur la création et les modalités de dépôt de listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres,

VU le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin,

CONSIDERANT que la commission est présidée par le président de la métropole du Grand Paris ou son représentant et que le conseil de la Métropole doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de proclamer les conseillers métropolitains suivants élus membres de la commission d'appel d'offres :

- Membres titulaires :
 - Etienne LENGEREAU
 - Djénéba KEITA
 - Benoît BAS
 - Régis CHARBONNIER
 - Emile MEUNIER

- Membres suppléants :
 - Quentin GESELL
 - Laurent RUSSIER
 - Benjamin MALLO
 - Sylvie SIMON-DECK
 - Anne de RUGY

A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ABSTENTIONS : 2

Le Président de la
métropole du Grand Paris


Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison